



PROJET ASSOCIATIF 2016-2021

1 - L'HISTOIRE ET LE PROJET DE L'ETABLISSEMENT

1.1 - DIX DATES CLÉS STRUCTURENT L'ÉVOLUTION DE L'INSTITUTION

Septembre 1982 : création d'un lieu de vie qui devient la MECS « Foyer les Gavroches » en 1984 lors de la création de l'association Devenir : prise en charge de trois jeunes garçons de 12 à 18 ans dans le cadre exclusif de l'Aide sociale à l'enfance de Seine-Saint-Denis ;

1988 : ouverture du premier appartement partagé du Service de suite pour trois garçons. Les trois premiers studios voient le jour progressivement à partir de 1990. Jusqu'en 2016, le Service de suite sera intégré à la MECS ;

1993 : déménagement du « Foyer les Gavroches » à proximité. Création du « Foyer les Marmousets » dans l'ancien pavillon. Sur le même modèle qu'au « Foyer les Gavroches », un couple éducatif vit sur place et prend en charge six garçons et filles de 10 à 14 ans ;

1995 : accroissement de la capacité d'accueil du Service de suite qui devient mixte, au bénéfice de 9 jeunes supplémentaires. En 1997, puis en 1999, douze nouveaux studios s'ouvriront, portant la capacité d'accueil à 27 jeunes ;

2001 : accroissement de la capacité d'accueil du « Foyer les Gavroches » par l'achat d'un pavillon mitoyen. Suite au départ du couple éducatif du « Foyer les Marmousets », l'association Devenir crée un pôle «Internat» regroupant les deux foyers ;

2006 : ouverture du Service d'accueil d'urgence et d'orientation (SAUO). La même année, le « Foyer les Gavroches » crée un appartement d'apprentissage à l'autonomie de quatre places afin de préparer les jeunes au passage au Service de suite ;

2009 : le Service de suite passe à 37 jeunes notamment grâce à un module pour 4 jeunes mineurs isolés étrangers en pavillons partagés. La capacité de la MECS est portée de 28 à 31 jeunes.;

2012 : mise en œuvre d'un projet de siège et de cuisine centrale, engagé dans un bâtiment jouxtant le « Foyer les Gavroches ». Inauguration de cette structure nommée « Agora » en 2014 ;

2015 : départ à la retraite du fondateur de l'association ;

2016 : restructuration du Service de suite. Les places d'hébergement passent de 37 à 22. Un Service d'accueil de jour pour l'insertion de 44 jeunes hébergées chez des assistantes familiales du département voit progressivement le jour.

1.2 - UNE ÉVOLUTION EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT SOCIOÉCONOMIQUE ET LES POLITIQUES SOCIALES

La première montée en charge des places d'hébergement s'est située entre 1992 et 1999 avec 28 nouvelles places sur la MECS et le Service de suite. Une deuxième vague s'est produite entre 2001 et 2009 avec la création de 35 places supplémentaires sur le SAUO, la MECS et le Service de suite.

Cette évolution de l'association est en lien avec la volonté de la Seine-Saint-Denis de créer des places sur son département, à la fois pour limiter le placement en province, permettre un hébergement et un suivi plus proche des jeunes et favoriser les relations familiales et à la fois pour répondre à l'augmentation globale du nombre d'enfants confiés à l'ASE.

Cette évolution a également accompagnée les besoins pressentis ou formulés par le département, que ce soit l'accueil de jeunes filles, de jeunes handicapés, de jeunes majeurs, de jeunes mineurs isolés, de jeunes en grande difficulté ou de jeunes en accueil d'urgence. Enfin, cette évolution a porté sur la création de structures à petits effectifs, souples, permettant une prise en charge la plus adaptée aux situations et la plus individualisée possible.

L'association Devenir, en quintuplant son nombre de places au bénéfice exclusif des jeunes pris en charge par l'ASE du département, s'est situé comme un partenaire soucieux de ces problématiques et engagé pour y répondre.

Avec l'accroissement de l'activité des structures de l'association, l'évolution des conceptions éducatives dans le sillage des lois 2002-2 puis 2007 et l'arrivée de nouveaux cadres formés, les procédures vont se formaliser, des documents vont être élaborés tant au niveau des relations humaines, du management, de la gestion financière ou des pratiques éducatives.

L'association est en conformité avec la loi 2002-2 et dans ce cadre, chaque structure possède son livret d'accueil, des conseils de la vie sociale ou d'autres formes de participation ont été mise en place, chaque jeune est amené à signer un document individuel de prise en charge ainsi qu'un Projet personnalisé et le projet institutionnel rédigé en 2005 a été régulièrement réactualisé avant sa refonte aujourd'hui.

Outre l'aspect légal, ces outils sont conçus dans leur élaboration et dans leur fonctionnement pour faire valoir le droit des bénéficiaires, et notamment une amélioration de la place de la famille dans la prise en charge des enfants qui réforme les usages éducatifs de suppléance familiale hérités du lieu de vie.

1.3 - LE PROJET ET SES VALEURS

L'Association Devenir a pour mission d'aider et de protéger des mineurs et jeunes majeurs, sans distinction de sexe, rencontrant des difficultés familiales et une insertion sociale difficile.

Elle leur propose :

- Un accompagnement éducatif global en lien avec les familles,
- Des lieux d'écoute et d'hébergement
- Un accompagnement vers le logement
- Une insertion socio-professionnelle

La mission s'exerce dans un cadre réglementé.

Les valeurs et principes de fonctionnement qui fondent l'action des trois établissements des «Gavroches» s'inscrivent dans **des principes qu'elle souhaite défendre à savoir :**

- Le respect inconditionnel des individualités, de la singularité, de la vie privée de chacun
- La laïcité et la non-discrimination
- La promotion de la citoyenneté

A l'inverse, l'Association refuse :

- La discrimination sous toutes ses formes
- Les abus de toutes sortes (financiers, humains)
- La maltraitance des enfants et des adultes
- Le non-respect des principes républicains et de la loi

1.4 - LES ORIENTATION DU PROJET

L'association Devenir est aujourd'hui en mesure de relever les défis qui s'imposent à elle : son accroissement et/ou sa participation à des groupements de coopération afin de mieux s'adapter aux enjeux financiers et techniques et son développement pour répondre aux nouvelles problématiques de la protection de l'enfance.

Pour cela, elle défend les axes stratégiques suivant pour les 5 ans à venir :

- Développer le soutien aux professionnels par la formation, la qualification
- Développer le travail en partenariat et en réseaux
- Utiliser les outils d'évaluation pour mieux répondre aux problématiques des publics accueillis
- Contribuer à l'élaboration des schémas départementaux et à leur mise en œuvre.
- Développer les adhésions pour accroître la légitimité politique de l'Association et élargir les réseaux et les compétences.
- Développer les synergies en interne et en externe, les transversalités entre établissements dans une logique de parcours de l'enfant.

2 - LES MISSIONS ET LES ENJEUX

L'association Devenir est animée par une volonté d'amélioration permanente de la qualité des services rendus aux enfants et à leur famille. Cet effort constant implique une évolution des méthodologies et des pratiques professionnelles. Dans ce cadre, l'observation, l'analyse, l'évaluation et l'innovation sont largement promues.

L'enjeu pour l'Association est de permettre à chaque structure de bénéficier d'une autonomie suffisante pour permettre la mise en œuvre de son projet spécifique tout en maintenant une cohérence au niveau institutionnel, au niveau de ses principes, de ses valeurs et de sa politique.

Pour répondre à cette préoccupation, un pôle de direction centrale avec un directeur général et une directrice administrative et financière a été créé en 2007 et réactualisé en 2015. Il contrôle et administre les établissements dirigés par des cadres opérationnels. L'ensemble fonctionne en synergie tout en favorisant les particularités.

Pour répondre à son volet d'amélioration du dispositif d'alerte, de signalement et d'évaluation, l'association Devenir renforce son travail de coordination des différents acteurs et a mené une réflexion constante sur sa gouvernance.

Parallèlement, l'association met en œuvre l'amélioration de la qualité de la prise en charge dans le cadre du suivi des évaluations interne et externe, en formalisant chaque année des fiches actions répondant au plan d'action quinquennal.

3 - LES PRINCIPES D'INTERVENTION

Les principes d'intervention de l'Association pour la mise en œuvre de nos valeurs fondatrices sont les suivants :

- Répondre aux besoins élémentaires des personnes (santé, sommeil, alimentation, loisirs et culture, éducation etc.)
- Aider les personnes accueillies à surmonter leurs difficultés et à s'insérer dans la cité en s'appuyant sur leurs potentialités
- Développer des actions adaptées en fonction des problèmes rencontrés
- Accompagner les personnes sans les enfermer dans une assistance durable
- Les amener progressivement à se prendre en charge seules
- Associer autant que possible la famille au projet de la personne
- S'inscrire dans une vision globale et systémique de l'individu, à savoir la prise en compte de la dimension familiale mais aussi culturelle et économique
- Inscrire l'action sociale et médico-sociale dans les dispositifs de droit commun (logement, insertion socio-professionnelle, santé)
- Promouvoir une continuité des prises en charge
- Offrir des réponses innovantes et développer une offre de qualité
- Promouvoir la participation des usagers et des salariés dans le fonctionnement des établissements et au sein de la gouvernance sous la forme de représentations.

4 - LES OBJECTIFS D'ÉVOLUTION ET DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil d'administration de l'association Devenir se donne pour les cinq années à venir, **six grands objectifs d'évolution et de développement** :

- 1 / Se rapprocher d'autres associations de structure comparable en inventant des formes de mutualisation
- 2 / Répondre aux problématiques de santé psychique et somatique des personnes qui nous sont confiées
- 3 / Adapter les accueils aux personnes en situation de handicap physique et/ou mental
- 4 / Ouvrir les établissements et services à la dimension d'insertion socio-professionnelle vers les dispositifs de droit commun
- 5 / Améliorer la gouvernance et les modalités de dirigeance en conformité avec les statuts associatifs et les délégations des cadres
- 6 / Elargir l'activité à d'autres départements que la Seine-Saint-Denis.



Le Conseil d'administration de l'association Devenir

Laurent CAMBON, président - Elise SALERES, vice-présidente - Joël DEGUILLY, trésorier - Philippe AVEZ, trésorier adjoint - Martine INGRATO, secrétaire - Jorge CARDOSO, secrétaire adjoint - Virginie BAILLON - Geneviève FEDOU.

Neuilly-sur-Marne le 17 décembre 2016